Gazette de la Nouvelle-Orléans.
Imprimée au No 75 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 3 MARS 1891.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

UN Français industrieux et bien recommandé, pouvant se rendre utile à tout, demande emploi à $15 par mois, dans une famille ou une institution. Louis Muller, 405 Bagatelle.
3 mars—7t

A VENDRE.

A VENDRE—Buvette de première classe. Licence payée. S'adresser P. O. Box 255.
1er mars—2t

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

Joel B. Wolfe vs Philip Thompson.

No 11,034.

COUR DE CIRCUIT DES ETATS-UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, le vendredi, le 27 février 1891, le MARDI, Sixième jour de mars 1891, à midi, au local No 205 rue Huitième, dans cette ville, la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un lot de meubles de maison, une (1) baroucche, un (1) buggy, lot de harnais; quatre (4) chevreuils appriovisés.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.

BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 27me jour de février 1891.

J. H. DONALD,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

27 fév—27—4 9 10 mars

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Célestine Génois, veuve Joseph Soulat du Fossat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 61,249—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Marie Sophie Génois, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

Succession de Mme Mary J. Pulnite, femme de Manuel Pulnite.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,207—Division D—Attendu que Manuel Pulnite a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Mary J. Pulnite, décédée intestat; avis est par le présent donné aux créanciers de cela, pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

Succession de Herman Curtius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,792—Division E—Attendu que Mlle Caroline Curtius a présenté une pétition dans la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Herman Curtius, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier

Succession de H. N. Siebrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,077—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Marie Siebrecht, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

Succession de John Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,270—Division E—Attendu que Mme Ada Henry, veuve de feu John Henry, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dans la succession de feu John Henry, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.

Succession de Leon Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,735—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Bertha B. Levy, tutrice et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 fév—26 —mars 3 7

Succession de Jacques Barrère.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,087—Division A—Attendu que Mme Vve Jacques Barrère a présenté une pétition à la cour afin d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jacques Barrère décédé intestat; avis est par le présent donné à tout ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
Greffier.
20 fév—20 25—1 mars

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 32,271—Division "B"—Léon Dalcour vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Léon Dalcour soit et est par le présent agréée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant G. Morel Esq. notaire, en son bureau, No 8 rue Carondelet, dans cette ville, le JEUDI, 12me jour de mars 1891, dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter pour ou contre la décharge du dit pétitionnaire de ses dettes et obligations et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures soient suspendues, et que Geo C. Preot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1891.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député Greffier.
29 jan—29—16 fév—6 mars

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE MARDI—CLASSE No 190
Tirage de 4 heures P. M.

5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
69	53	40	61	74	73	35	39	13	22	60

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 2 mars 1891—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT

Plus d'Un Million distribué.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, affirmée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank.
J. A. MAYER, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 17 MARS 1891.

GROS LOTS

$300,000

160,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500,	50,000
200 Lots de	300,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	$500, soit	$50,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$100, soit	$99,900
999 Lots de	$100,	99,900
3,434 Lots se montant à		$1,054,800

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS AUX FRAIS.

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES.

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS**, envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,**
Nouvelle-Orléans, Lac.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant service de la mails à TOUTES LES Loteries, reclama service des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu **Nos Droits comme Institution d'Etat.** Les autorités postales américaines continuent à livrer toutes lettres **ORDINAIRES** adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres **ENREGISTRÉES** à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express **aux frais nuls.**

ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat et qui a vu le jour d'un arrêté de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurera en vigueur envers et contre tout, **CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.**

La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet a vité à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, ainsi en bon la Loterie, sesant continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que **LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.**

Comme les billets de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane sont préparés avec grand soin et toute l'attention donnée au détail, ils contiennent à peu près la signature de feu M. A. Dauphin jusqu'à ce qu'd'autres aient été adoptés sous le nouveau président, Paul Conrad.

Il y a tant de signatures frauduleuses et malhonnêtes à vendre sur le marché, pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se prémunir en insistant pour avoir des **BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE** et pas d'autres, s'ils veulent la chance du lot sanconcé.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique à la Nouvelle-Orléans.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ventes importantes par le shérif civil et de Propriétés de valeur dans les Deuxième, Quatrième et Sixième Districts, situées dans le carré d'Ilet borné par les rues St-Charles, Washington, Coney et Prytanée.

La bâtisse 44 et 46 rue Dauphine.

La propriété au coin de la rue Conti et de l'Passage de la Bourse, carré d'Ilet borné par les rues Chartres et St-Louis.

Sept propriétés de valeur dans le carré d'Ilet borné par les rues Toledano, Constance, Magazine et l'avenue de la Louisiane.

Et dans le carré d'Ilet borné par les rues Magazine, Camp, Toledano et l'avenue de la Louisiane,

Ce magnifique magasin avec maison de résidence au coin des rues Magazine et Jackson, dans le carré d'Ilet borné par les rues Camp et Joséphine.

Aussi les propriétés dans le carré d'Ilet borné par les rues Septième, Huitième, Camp et Chestnut, et Camp, Chestnut, Huitième et Neuvième.

Le tout consistant en plus grande partie de maisons de résidence et de magasins; et aussi de quelques terrains vacants, dans de bons quartiers, se louant toujours très bien.

Plans exposés à la Bourse.

John T. Hardie vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,523.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", le procédera, à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, LUNDI, 16 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite le tout ensemble et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Un certain billet à ordre daté Amite le 15 février 1890, tiré par John Jones à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cinquante-sept piastres et soixante-quatre centimes ($57 64) payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite le 15 février 1890, tiré par Lewis Amon à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de soixante-neuf piastres ($69), payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite le 10 février 1890 tiré par James Rogers à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de soixante-neuf piastres ($69), payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité, jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, 22 février 1890, tiré par J. S. Jenkins, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cent quatre piastres et quatre-vingt-sept centimes ($104 87) payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, 23 février 1890, tiré par D. S. Glasscock à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de seize piastres ($16.53) payable soixante jours après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite le 15 février 1890, tiré par John Jones à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cinquante-trois piastres ($53), payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite, le 5 février 1890, tiré par E. L. Clark à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cinquante-sept piastres et quatre-vingt-douze centimes ($57 92) payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite le 10 février 1890 tiré par James Rogers à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de soixante-neuf piastres ($69), payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, le 10 février 1890 tiré par Lewis Amon à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de soixante-douze piastres ($72) payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, 23 février 1890, tiré par David Hugg à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de quarante piastres vingt-cinq centimes ($40 25) payable sept mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite City, Ln., 9 avril 1890 tiré par M. B. Harvin à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cinquante et une ($51 00) piastres payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City, Ln., 22 mai 1890, tiré par S. W. Shumway, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cent cinquante ($150) piastres payable douze mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de date jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City, Ln., 22 mai 1890, tiré par S. W. Shumway, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cent cinquante ($150) piastres payable douze mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de date jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City, Ln., 22 mai 1890, tiré par Wm Haden à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de soixante-dix ($70) piastres payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City le 15 février 1890, tiré par D. S. Glasscock à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de seize piastres cinquante trois cents ($16.53) payable soixante jours après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City le 15 février 1890, tiré par John Jones à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cent cinquante ($150.00) piastres payable sept mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite, le 5 février 1890, tiré par E. L. Clark à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cinquante-sept piastres et quatre-vingt-douze centimes ($57 92) payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite le 10 février 1890 tiré par James Rogers à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de soixante-neuf piastres ($69), payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, le 10 février 1890 tiré par Lewis Amon à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de soixante-douze piastres ($72) payable six mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, 23 février 1890, tiré par J. S. Jenkins, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cent quatre piastres et quatre-vingt-sept centimes ($104 87) payable sept mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite, 23 février 1890, tiré par David Hugg à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de quarante piastres vingt-cinq centimes ($40 25) payable sept mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre, daté Amite City, Ln., 9 avril 1890 tiré par M. B. Harvin à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cinquante et une ($51 00) piastres payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City, Ln., 22 mai 1890, tiré par S. W. Shumway, à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de cent cinquante ($150) piastres payable douze mois après date, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de date jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City, Ln., 22 mai 1890, tiré par Wm Haden à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson, pour la somme de soixante-dix ($70) piastres payable six mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité jusqu'à parfait paiement.

Un certain billet à ordre daté Amite City le 24 juin 1890, tiré par J. W. Harding à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de quatre-vingt-quinze piastres ($95) payable douze mois après date avec 8 0/0 d'intérêt par an après maturité.

Un certain billet à ordre daté Amite City, La., le 4 novembre 1890, tiré par J. D. Cunningham à l'ordre de W. S. Frierson et endossé à l'ordre de Stewart Brothers & Company par W. S. Frierson, pour la somme de cent ($100) piastres payable douze mois après date.

Un cer ain billet à ordre daté Amite City, La., le 17 novembre, 1890, tiré par George Frierson à l'ordre de W. S. Frierson et endossé par W. S. Frierson pour la somme de cent piastres ($100), payable le 17 novembre 1891, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de date jusqu'à parfait paiement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
24 fév—24 28—mars 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

William Pinckard & Co. vs. Scott McGehee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,774—En vertu d'un ordre signé le 20 février 1891, basé sur la pétition de Wright Schaumburg, syndic, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 28 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, étant le lot No 12 de l'Ilet No 428, borné par les rues Baronne Carondelet, Delachaise et Foucher. Le dit lot forme l'encoignure des rues Baronne et Foucher et mesure trente-un pieds quatre pouces de face à la rue Baronne sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Citizen's Bank of Louisiana vs. Mme Felicity Patrick et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,948—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 14 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le 7ème District de cette ville, désigné comme lot numéro "trois", dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Levée, Espagne et Victoire, sur un plan fait par Allou d'Hémécourt, ingénieur civil, en date du 17 janvier 1851, le dit lot mesure au pied alignement cinquante pieds 3 pouces de face à la rue Mandeville sur soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances et les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou qui en que que sorte en dépendent.

Ensemble avec quarante-huit actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif, soit la somme de trois cent quatorze piastres, montant du prêt sur les actions, avec dix pour cent d'intérêt par la dite somme, à partir du 1er juin 1879, et une autre somme de huit cent soixante-quatre piastres, montant des contributions sur les dites actions du fonds capital; avec huit pour cent d'intérêt par an sur neuf appels annuels ou contributions de quatre-vingt-seize piastres chacun, et avec huit pour cent d'intérêt, par an sur chaque appel au jour de sa maturité, c'est-à-dire du 1er décembre de chaque année, de 1881 à 1889 inclusivement, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre le résidu de la dite dette du fonds capital hypothéqué non encore due, mais sujet à être demandée d'après la charte et la loi de la banque, à savoir: la somme de trois mille quatre cent cinquante-six piastres, et l'acquéreur assume toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa charte et ses lois; et la balance, s'il y en a, du prix de l'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 fév—23—mars 2 9 16 23 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

James Donovan vs. Athanase Uigère.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,824—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le 14 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le 3ème District de cette ville, désigné comme lot numéro "trois", dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Levée, Espagne et Victoire, sur un plan fait par Allou d'Hémécourt, ingénieur civil, en date du 17 janvier 1851, le dit lot mesure au pied alignement cinquante pieds 3 pouces de face à la rue Mandeville sur soixante-trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances et les droits, voies servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou qui en que que sorte en dépendent.

Ensemble avec quarante-huit actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties et attachées à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif, soit la somme de cinq cents piastres avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir du 2 juillet 1889 jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent honoraires d'avocat sur le montant principal et intérêt, les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur devra assumer jusqu'à concurrence de son enchère le paiement d'un billet à ordre de $200 tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, portant hypothèque concurremment avec la première dette du plaintif, daté le 8 juillet 1889 et payable deux ans après sa date avec intérêt au taux de 8 0/0 par an du 8 juillet 1889 jusqu'à parfait paiement, d'après acte passé pardevant le dit notaire, daté le 8 juillet 1889.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
2 mars—2 9 16 23 30—4 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE OCCASION.

Vente par le Shérif Civil de la ville et bien construite bâtisse en briques à trois étages, formant le coin sud-ouest des rues Tchoupitoulas et Commune, actuellement occupée par MM. Jaeger et De Pass, comme les magasins portant les Nos 11, 13 rue Tchoupitoulas, situées dans la partie la plus commerçante des affaires de gros de la ville, facilement louée à de bons prix—Magasins facilement subdivisibles à peu de frais.

Plans exposés à la Bourse.

D. C. McCan vs. Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,011—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mars 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commune, Gravier et Magazine, désigné par la lettre A, sur un plan de De Pouilly, daté le 8 septembre 1805 déposé au Détude du C. A. DeArmas, ingénieur, en date du premier jour de novembre 1805. Le dit lot mesure 34 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Séguin sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces 7 lignes.

Conditions—Comptant.—Un quart de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes exigibles en 1891. Acte de vente pardevant Wm H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur. Voir plan à la Bourse.

1er fév—1 7 14 21 28—mars 7

PREMIER PRIX DE $2,500.

SECOND PRIX DE $500.

Seront payés par le **Board de Commissaires du District de Levée d'Orleans** pour les meilleurs plans, avec spécifications, pour protéger les Districts dans les limites définies par le Board, contre l'inondation par le fleuve, le Lac ou les pluies.

Les prix seront décernés le 1er juin 1891.

Les plans couronnés de succès deviendront la propriété du Board.

Le Board se réserve le droit de rejeter chaque plan ou tous.

Pour plus amples détails, s'adresser à
F. J. DREYFOUS, Président,
No 5 Commercial Place, Nlle-Orléans.
1er mars—Dim—au 31mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage charmant pour résidence.

Coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue Benjamin.

A un ilet seulement de l'Avenue St-Charles.

Terrain élevé. Voisinage qui s'améliore.

Succession de Léona M. Jumonville, décédée.

A 3 ans de crédit.—6 0/0 d'intérêt.—A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 21 mars 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et le Commercial Place, dans le Premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 10 février 1891, Dossier No 31,289, sous la succession de Léona M. Jumonville, il sera vendu à l'encan:

Une certaine parcelle de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, étant dans l'Ilet No 63, borné par l'avenue Henry Clay, la rue Benjamin, Walter et Hurst, laquelle dite portion de terre contient **six lots,** et mesure ensemble 104 pieds 7 pouces de face à l'avenue Henry Clay, environ la même largeur dans le fond, avec une profondeur et une façade sur la rue Benjamin de 117 pieds 6 pouces, et 120 pieds sur la ligne de côté le plus rapprochée de la rue Hurst, tous plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations comprennent **un cottage élevé en bois et recouvert en ardoises,** sur fondations en briques, et ayant un corridor 10 pieds sur 40 pieds, et quatre chambres en plus, au rez-de-chaussée, endroits pour laver et mettre le bois, poulailler, citerne, etc., et les terrains sont garnis de jeunes orangers, figuiers et grenadiers du Japon; le terrain est bien dégagé, et la maison et les clôtures sont en bon état. Le tout d'après un plan à l'endroit de la vente, et la propriété peut être inspectée avec une carte des environs.

Termes et conditions.—Un tiers en plus comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans avec 6 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente, en billets de la Compagnie des Agences de Crédit, avec les clauses d'assurance, frais d'avocats, et toutes les autres clauses de garantie usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1891, en outre de son enchère, et fera un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

Acte de vente pardevant E. Commagère, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 fév—19 22—mars 1 8 15 21.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ATTENTION, ACHETEURS!

Sites attrayants pour bâtir et propriétés de choix améliorées,

En arrière de l'Avenue St-Charles et dans une section qui se développe rapidement, à proximité du chemin coquillé de l'avenue Henry Clay—tous terrains de choix et élevés.

Cottages de résidence, Ecuries, ETC.

AUSSI—

Joli Cottage simple, en bois,

No 440 rue Deuxième près Liberté.

Successions de Louis Wyman et de Charlotte A. F. Wyman, sa femme.

No 28,360—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—George G. Friedrichs, criseur—Bureau, 177 rue de la Commune—SAMEDI, 7 mars 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. R. Richter, juge de la dite cour, Division "D" en date du 20 janvier 1891, rendu dans l'affaire de la susdite succession de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un cottage résidence en bois No 26 rue Séguin sur la ligne du fond.

Un magasin en bois sur la décanture, et un certain terrain situé dans le cinquième district de cette ville, désigné comme lot No 21, lot No 14 qui est borné par les rues Séguin, Barthélémy, Villeret et Delaronde, conformément au dit plan de C. A. DeArmas, ingénieur, en date du premier jour de novembre 1805. Le dit lot mesure 34 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Séguin sur une profondeur de 106 pieds 6 pouces 7 lignes.

Conditions—Comptant.—Un quart de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes exigibles en 1891. Acte de vente pardevant Wm H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur. Voir plan à la Bourse.

1er fév—1 7 14 21 28—mars 7